

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 Septembre 2019
BU 059 DE

Page 1/2

Nombre de
Conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 26

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Marie BAILLY, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Dominique PELLIN, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Ont donné pouvoir : Gilles BEDER (Vice-Président) à Jean-François CETRE (Vice-Président), Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), soit 2 pouvoirs.

Assistait à titre consultatif : Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Etaient Excusés : Jacques GUILLOT, Adrien LAVIER.

Etaient absents : Jean-Baptiste BAUD, Christian COLIN, Alain MURCIER, Jean-Luc BROCARD, Jacky REVERCHON, René BERNARD.

Convocation faite le : 8 septembre 2019

Objet : Demande de subvention Basket Ball

VU la délibération référencée CO 015 DE du 18 Décembre 2018 CO 163 DE par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire la possibilité d'attribuer des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 2 000 € ;

VU la demande de soutien exceptionnel de Poligny Jura Basket Club en raison de l'organisation de l'équipe nationale 3 de Poligny contre l'équipe juniore Championne de France de Bourg en Bresse en ouverture de la manifestation suivi du match de Pro A Dijon/Strasbourg le 30 aout 2019 pour un montant de de 500 € pour l'année 2019 ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'attribuer à l'association Poligny Jura Basket Club une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'année 2019 ;

2 / DIT que des crédits suffisants seront prévus au BP 2019.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

